

Octobre 2018

Saint-Philibert

Bulletin Spécial Vie Municipale



PARCOURS PATRIMOINE

L'Ostréiculture

à Saint-Philibert
An istrerezh e Sant-Filibert

Organisée par la Mairie





François Le Cotillec
Maire

Dans ce numéro spécial de bulletin d'automne, nous souhaitons apporter un éclairage sur la vie municipale, son rôle, ses ambitions et ses réalisations.

Dès le 9 février dernier, la maison médicale a ouvert, et un deuxième médecin généraliste s'est installé à la rentrée de septembre. En novembre, un kinésithérapeute rejoindra l'équipe déjà en place.

En mars, la boulangerie a quitté la rue Georges Camenen pour un local neuf, près des autres commerces, dans le centre bourg. La nouvelle maison des associations est quant à elle désormais opérationnelle sur le site du terrain des sports. Sur ce dernier, un aménagement considérable a été entrepris, pour le sécuriser, l'embellir et le rendre accessible aux plus jeunes : Parc multisports, aire de jeux pour enfants, pyramide et piste BMX.

Pour dynamiser la vie locale et améliorer le cadre de vie, il faut des logements pour retenir et attirer les jeunes ménages : 15 sont prévus Allée des Goélands (logements sociaux et accession à la propriété) par Espacil et 5 logements sociaux communaux sont en cours d'aménagement dans l'ancienne mairie. Pour les 36 logements prévus dans le lotissement du Bois du Dolmen, sur une superficie de 1,6 ha au nord de la rue du Ponant, cela est plus compliqué. En effet, les négociations à l'amiable n'ayant pas toutes abouti, une enquête publique parcellaire a eu lieu du 16 juin au 2 juillet. Son but : définir exactement les limites des terrains restant à acquérir, le cas échéant par voie d'expropriation, pour permettre l'aménagement du lotissement.

Plus généralement, le plan local d'urbanisme (PLU) est en cours de révision depuis début 2016. La première phase consistait à adopter le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), ce qui a été fait fin juin 2017 : il prévoit la construction de 340 logements dans la commune tout en préservant les zones naturelles, agricoles et aquacoles du territoire. Seule solution : densifier les zones déjà urbanisées tout en renforçant la vocation non constructible des espaces agricoles et naturels. Le PLU résultant de ces principes a été adopté en conseil municipal en février dernier, et l'enquête publique précédant son adoption a eu lieu cet été, du 4 juillet au 3 septembre.

Toutes ces opérations, et bien d'autres, sont de beaux exemples dans ce projet de dynamisme communal, d'accueil et se sont avérées très positives pour le bon développement de la commune.

Ces réalisations ont été entreprises grâce à l'effort et à l'investissement d'une équipe unie, motivée, allant dans le même sens, celui de l'intérêt général. Tout est possible lorsque des énergies communes et volontaires œuvrent ensemble pour une même cause. C'est dans cet esprit que nous concevons notre engagement politique au sens noble du terme. Le Maire n'agit pas seul, même si c'est lui qui porte la responsabilité entière et totale de toutes les décisions prises, mais avec le conseil municipal qui est souverain car il est l'organe de décision. C'est toute une équipe qui est au cœur de cette dynamique qui nous anime. Toutes les idées et les critiques constructives nous permettent d'avancer ensemble.

Je tiens à remercier l'ensemble des conseillers municipaux, pour leur travail au quotidien, leur disponibilité et leur soutien dans tous les projets.



François Bruneau
Finances/Personnel



Les finances

L'élu joue un rôle décisionnaire de conseil, de suivi et de contrôle du budget établi par la Direction Générale des Services.

Cela concerne les charges à caractère général, les charges de personnel, les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

1) Les charges à caractère général représentent les frais de fonctionnement de la mairie, à savoir, eau, électricité, combustibles, carburants, fournitures administratives, locations mobilières, entretien et réparations des bâtiments municipaux, maintenance du matériel informatique, contrats d'assurances,...

2) Les charges de personnel concernent les salaires, les cotisations, les contrats d'assurances et la médecine du travail.

3) Les investissements concernent les travaux sur les bâtiments communaux, la voirie et les espaces verts et les projets communaux :

Cellules commerciales - Centre Technique Communal - Zone humide de Pen er Ster - Sécurisation des secteurs Port Deun et Kernevest - Toilettes publiques aux plages et aires de stationnement - Parc multisports - Maison de santé - Local commercial de la boulangerie - 2ème phase d'aménagement du cimetière - Espace loisirs - Réhabilitation de l'école, du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire - Sécurisation du parking de Port Deun - Logements sociaux Espacil - Logements sociaux « Maison des associations » - Lotissement du Bois du Dolmen, sans oublier :

Toilettes Publiques - Bornes : marché/camping/car/véhicules électriques - Parking du Congrès - Déplacement de l'éco-station de l'entrée du bourg à Kerarno - Réhabilitation du phare - Gestion dommage/ouvrage par reprise des malfaçons pour la Mairie et l'Ecole de voile - Poste de secours de Kernevest - Plan Communal de sauvegarde - Gestion de la qualité des eaux de baignade - Bancs et tables de pique-nique rue de l'Océan - Effacement des réseaux électriques (avec le Conseil Départemental) du Pont de Kerisper-Kerran et de Port Deun - Réfection des murs d'enceinte du Fort de Kernevest (par le Chantier d'Insertion d'AQTA) - Reprise des terre-pleins ostréicoles (transfert DDTM) - Projet de lotissement avenue des Goélands (contentieux en cours).

Le personnel

L'élu assiste le Maire à l'embauche de personnel suite à un départ en retraite ou à une création de poste.



Michèle Escats
**Communication/culture/
Affaires scolaires**



La communication :

C'est un domaine très vaste qui nécessite une grande vigilance et qui est souvent la cible de toutes les récriminations. Restons humble, communiquer ce n'est pas raconter en détail tout ce qui se passe ou s'est passé, mais plutôt extraire l'essentiel des informations qui vont intéresser tous ceux qui s'impliquent dans la vie locale. L'exercice n'est pas facile, mais plusieurs réalisations ont permis de faciliter le dialogue entre les élus et les habitants.

Le premier site internet de Saint- Philibert avait été élaboré dès 2013. Son renouvellement avec une page d'accueil plus fonctionnelle était nécessaire, il a été restructuré en 2015. Une personne s'occupe de mettre à jour le site chaque semaine. En tapant www.saintphilibert.fr, si vous, lecteur, prenez la peine de consulter ce site régulièrement, vous serez informés de toutes les actualités municipales, vous y trouverez le compte-rendu des Conseils Municipaux, les Bulletins Municipaux etc.... Il suffit d'un petit clic.

L'installation d'une Webcam sur le Fort de Kernevest avec passage sur la « Météo des Plages » de TF1 pendant l'été a été effective en 2015. Dès lors chacun peut « voir » le temps à la plage de Kernevest et l'entrée de la rivière de Crac'h par l'intermédiaire du site.

Le Site Internet devenu « responsive » en 2017, permet désormais une utilisation simple sur les Smartphones et tablettes.

Dernière amélioration en 2018 : la création d'une page Facebook pour la commune : www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Philibert.

Plus traditionnellement, chaque année début janvier et début juillet, des Bulletins Municipaux de 40 pages d'informations locales sont édités et distribués dans les boîtes aux lettres. Monsieur le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux se mettent au travail pour rédiger plusieurs articles en fonction de leurs compétences. De plus, il a été décidé de créer une page « Flash info » intermédiaire en avril et octobre pour rester au plus près des actualités.

Enfin, pour permettre un maximum de visibilité des informations, le panneau lumineux, situé à l'entrée du bourg, est mis à jour régulièrement.

La culture :

Dès 2014 la politique de la commune a été choisie, ce sont les associations et le comité des fêtes qui sont chargés de l'animation en général, par la mise en œuvre de spectacles, pièces de théâtre, concerts et autres manifestations divertissantes.

La Charte de la Langue Bretonne a été signée entre l'Office Public de la Langue Bretonne et la mairie de Saint-Philibert a été signée en 2015.

La valorisation du patrimoine sera dédiée à la commune. C'est donc la mise en œuvre d'une exposition en extérieur autour du phare de Kernevest, en hommage à Anna Le Bail, gardienne du phare, qui a débuté en 2015. Puis grâce au succès de cette 1ère édition mise en scène par Karine Labbay, architecte scénographe, l'exposition « Anna Le Bail » sera prolongée en 2016 avec plusieurs points d'exposition ou « lieux de mémoire » tout au long d'un circuit pédestre. Autour de la Chapelle « le village ancien », place des trois Otages « le pont de Kerisper » et autour du Fort « le Fort de Kernevest ».

En 2017 le Parcours Patrimoine a mis en lumière un chantier très célèbre dans les années 1955 situé à Pen er Ster, « le chantier de constructions navales Ezan ». Cette année 2018 raconte aux visiteurs « l'Histoire de l'ostréiculture à Saint-Philibert », place des trois Otages. L'ensemble du parcours est visible de juillet à septembre.

Pour animer la saison hivernale, l'idée d'organiser un Salon du Livre prend forme. Plusieurs adjoints et conseillers municipaux sont impliqués de même que plusieurs bénévoles enthousiastes. Le 1er Salon du Livre de Saint-Philibert, en partenariat avec AQTA et un libraire de Locmariaquer, est inauguré le 11 décembre 2016. Le succès fut au rendez-vous, de même qu'en 2017. L'équipe du Salon attend avec impatience l'édition 2018 qui se déroulera le 2 décembre.

Les affaires scolaires :

Septembre 2018 : les effectifs de l'école Per Jakez Hélias se maintiennent avec 4 classes. Les rythmes scolaires adoptés en 2014 ont vu l'apparition des TAP (temps d'activités périscolaires) avec un temps scolaire étalé sur 4 jours et demi. A la rentrée 2018 : suppression des TAP et retour à la semaine de 4 jours. Cette décision a été délibérée en Conseil Municipal. Le mercredi un Accueil de Loisirs sans Hébergement ALSH est mis en place à Saint-Philibert avec la possibilité d'un repas à midi.

De gros travaux de rénovation de l'école ont débuté au cours de l'année scolaire 2017-2018, en particulier une extension et mise aux normes du restaurant scolaire, un changement de chaudière et une isolation des bâtiments par l'extérieur. Ces travaux sont nécessaires et nous souhaitons un résultat final en adéquation avec les contraintes supportées par toutes et tous. Vous trouverez toutes les informations concernant l'école publique sur le site www.saintphilibert.fr





Marie Claude Devois
Associations/Tourisme
Patrimoine

La vie associative :

Saint-Philibert compte actuellement 25 associations, dont 10 sportives, 7 culturelles et 8 ayant des objets divers.

Rencontrer leurs présidents, participer aux assemblées générales, aux manifestations qu'elles organisent, au forum de rentrée, sont autant de démarches qui m'ont permis :

- de mesurer la part que ces associations occupent dans l'animation de la vie locale,
- de connaître leurs attentes, de comprendre leurs demandes,
- de les défendre ou les départager quelquefois,
- de proposer des investissements en leur faveur.

Les quatre années écoulées ont vu se renforcer la collaboration entre les associations et se multiplier les actions conjointes associations / mairie : de belles actions communes ont été menées ou sont en cours de réalisation : balades contées, Fête bretonne, Saint-Phil en fête (FSF/Foot/ municipalité) , cartographie baccharis (Randophil/ municipalité) , arrachage de baccharis , fête folklorique (Amicale des parents d'élèves/municipalité) , reportage photographique sur l'érosion des berges (Méga Clics) ...

Pour l'adjoint référent, proposer de mettre à disposition des bâtiments pour y accueillir les associations ou du personnel municipal pour les aider au moment de leurs manifestations doit être justifié par leur participation active à la vie de la commune. Ce qui est le cas à Saint-Philibert.

Le tourisme :

La population de Saint-Philibert étant multipliée par 8 au plus fort de l'été, les infrastructures, les équipements, les animations doivent être pensées en fonction de cet accroissement saisonnier de population.

Etre " en charge" du tourisme consiste à :

- participer activement aux réunions concernant l'aménagement de la commune. Ces réalisations ont été citées. Elles bénéficient d'ailleurs à tous, résidents à titre principal, secondaire, touristes.
- chercher à valoriser ces réalisations : l'obtention du label " **Commune touristique** " en 2017 a permis de démontrer qu'aujourd'hui Saint-Philibert répond aux critères exigeants listés par la commission d'attribution. Ce label est une reconnaissance de la qualité de notre environnement.

- coordonner les événements estivaux qui attirent un public de vacanciers en organisant des réunions de préparations associations / services municipaux : ex : Saint Phil en Fête, Fête folklorique ...

- défendre les intérêts de la commune au sein des instances de la Communauté de Communes puisque AQTA possède désormais la compétence en matière de tourisme pour ce qui est de la promotion du territoire, les communes conservant leurs propres animations touristiques.

Cette dernière est également très transversale : la médiathèque organise par exemple avec l'aide de bénévoles de nombreuses animations pendant les " temps de vacances". Celles-ci attirent le plus souvent beaucoup de participants.

Le patrimoine

Notre patrimoine communal est à la fois naturel, bâti et culturel. Ce qui en fait un sujet souvent commun à plusieurs adjoints, réunis pour participer à un programme d'actions ou à un débat.

La révision du Plan Local d'Urbanisme est exemplaire sur ce point en ce qu'il s'agit notamment de mettre en place des règles qui devraient, au cours des années à venir, permettre de protéger notre environnement naturel mais également le patrimoine bâti existant, de grande taille ou vernaculaire, civil, militaire ou en lien avec les métiers d'autrefois.

L'idée de former l'œil à regarder différemment et avec curiosité ce qui nous entoure fait partie de cette démarche.

De belles expositions photographiques, notamment associatives (Méga Clics) œuvrent dans ce sens.

Responsable de la coordination du projet " Plan communal de Sauvegarde"

Après une longue gestation, le PCS de Saint-Philibert permettant de guider nos réactions en cas de danger a été validé.

Des plaquettes PCS ont été mises à disposition de tous.





Philippe Flohic
Action sociale

CCAS

Le CCAS (centre communal d'action sociale) se compose d'élus et de membres locaux de diverses associations (Resto du cœur, Adapei, bénévoles maison de retraite, etc...)

Dans toute commune, si petite soit -elle, des personnes se trouvent en situation de fragilité, personnes et ménages en difficultés financières, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, jeunes en recherche d'emploi, etc... A Saint Philibert, les demandes, comme dans beaucoup d'autres communes, sont en augmentation. Le CCAS a donc mis en place :

- un accueil social ouvert tous les 15 jours de 11 heures à 12 heures.
- une collecte alimentaire organisée, tous les ans à l'occasion du week-end de Pâques
- une mutuelle de village,
- des rencontres avec des thèmes très différents tels que « mieux vivre chez soi », des séances d'informations avec des partenaires (présence verte, Amper, Accueil de jour d'Auray)
- le repas des aînés, moment de retrouvailles et de convivialité.

Un travail d'équipe a été nécessaire, je remercie toutes les personnes qui participent à ce fonctionnement (élus, bénévoles, personnels de la mairie).

Le CCAS gère, avec les différents organismes, les logements sociaux.

Un de mes regrets, depuis le début du mandat, est la lenteur de l'administration (Etat, Région) pour les différents projets, les réticences de certaines personnes et les contentieux. Malgré tout, des logements sociaux verront le jour en 2019 (allée des Goélands et rue Georges Camenen).

Les demandes de logements sont nombreuses et impactent directement la vie communale avec ses commerces, son école...

Mission locale

En tant que délégué de la commune, j'ai pu dès 2014, être élu au conseil d'administration de la mission locale. Cette association a pour but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Pour ce faire, elle leur propose différents services : des conseils d'orientation et des informations administratives, des formations préparant au cadre professionnel, des offres d'emplois proposées par les partenaires de la Mission Locale, des aides au logement, à la santé, à des activités sportives et culturelles et aussi des facilités de transport à l'échelle locale (location de scooter, assistance à l'obtention du permis ...).

Les jeunes peuvent s'informer en mairie.

Conseil municipal des enfants

Afin de faire participer les jeunes à la vie du village, un conseil municipal des enfants s'est constitué en 2014 avec deux référents adultes, Jean Michel BARBE (responsable UFCV) et moi-même. Sous l'impulsion de la municipalité, les jeunes ont su créer une dynamique au sein du village.

Les projets ont été très nombreux pendant ces quatre années :

- participation à la semaine du développement durable
- fabrication de panneaux pour le tri sélectif des poubelles avec la famille "Toutrix"
- construction d'une boîte à livres installée place de la mairie
- participation au téléthon
- organisation d'un « bazar gratos »

Le CME est également à l'initiative de la réalisation d'un parc multisport (structure ludique pour jeunes et moins jeunes), d'une araignée et de la construction d'une piste de BMX ainsi que des jeux pour enfants dans l'enceinte du stade.

Toutes ces réalisations démontrent le dynamisme des jeunes pour leur village et leur envie que celui-ci soit agréable et vivant.

Cette mandature est pour moi passionnante et m'a permis de participer, avec l'ensemble des élus, à la réalisation de beaux projets pour le village, de m'investir pour son avenir en essayant de garder son authenticité.





Marine Bardou

Environnement

Les déchets

Après enquête sur le terrain et suite aux abus constatés ainsi qu'aux rencontres avec AQTA, l'aménagement de l'éco-station a évolué: déménagée des entrées de bourg vers le site de Kerarno, nous avons ensuite décidé de retirer les contenaires ménagers et de maintenir uniquement les contenaires à verre, papier et sacs jaunes. La communication régulière sur ce sujet, permet de rappeler le rôle de chaque partenaire (AQTA, les déchèteries, les services techniques, les utilisateurs, les professionnels). Dans un avenir proche, des évolutions dans le tri et la valorisation des déchets sont à l'étude au niveau de la Communauté de Communes, en charge de ce dossier.

D'autres déchets se retrouvent sur le littoral. Tous les ans, début juin, des bénévoles se donnent rendez-vous pour le nettoyage des plages. Ce dernier s'inscrit dans la démarche « Golfe propre » du Parc Naturel Régional (PNR). Cette année, trois zones ont été répertoriées lors de l'état des lieux des chemins côtiers réalisé à l'automne 2017. Il serait intéressant, à l'avenir, d'améliorer le tri des déchets récoltés et d'en évaluer la quantité.

Les sentiers côtiers

Les sentiers côtiers qui bordent notre littoral, permettant balades et rêveries, sont à forts enjeux affectifs et environnementaux. En septembre et octobre 2017, un groupe, constitué d'élus et accompagné par l'Association Randophil, a réalisé un inventaire des baccharis, des zones d'accumulation des déchets et des points de fragilité. A l'hiver 2018, avec l'aide du PNR, des associations Bretagne Vivante et Randophil, des services techniques et des élus, nous avons mené trois chantiers d'arrachage de baccharis. Ce travail de longue haleine reprendra de septembre à mars prochain. Une démarche a été engagée auprès de la fédération française de randonnée et devrait faire passer le GR 34 sur la commune, via le sentier côtier.

Les services du PNR prolongent ce travail par des études menées sur certains secteurs fragiles et vulnérables de notre territoire côtier.

La qualité des eaux

De nombreuses actions répondent à cette nécessité sur notre commune conchylicole et touristique.

La démarche qualité des eaux de baignade reconduite depuis maintenant presque 10 ans et initiée par Alain Lavacherie, conseiller délégué à l'Eau, garantit un bon suivi et engage la commune dans une surveillance et une vigilance continue.

La réhabilitation de la Zone Humide de Pen er Ster, engagée par l'ancienne municipalité, s'est achevée à l'automne 2016 : le nouveau tracé du ruisseau répond à des enjeux à la fois hydrauliques et écologiques. La dernière phase, pédagogique, s'achèvera à l'automne 2018 avec des panneaux et des animations réservées aux habitants, aux scolaires et aux élus.

L'assainissement collectif, compétence AQTA, a poursuivi son déploiement sur la commune. Les services d'AQTA ont également réalisé de nombreux contrôles d'assainissement et accompagnent ainsi notre démarche.

Au printemps 2017 et 2018, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal (SMLS), la semaine zéro phyto offre un temps convivial de rencontres et de réflexions autour de la qualité des eaux. Jardiner autrement, entretenir les espaces verts sans produits phyto sanitaires de synthèse (Loi Labbé) pour préserver nos eaux ainsi que la faune et la flore qui leur est propre. Rendez-vous en mars 2019 !

Comme toutes les communes, Saint-Philibert adapte ses pratiques d'aménagement et d'entretien des espaces verts aux obligations de la Loi Labbé entrée en vigueur en janvier 2017 : mise en place d'une gestion différenciée des parcelles (fauchage tardif, éco-pâturage), paillage pour limiter l'évaporation et donc l'arrosage, choix de plantes vivaces, créations d'un verger (automne 2018) et d'un jardin pédagogique (automne 2019) au Prado. En 2017, la commune a reçu le trophée « Zéro phyto ».

L'espace littoral des plages est propriété du Conservatoire du Littoral qui accompagne la commune dans la gestion de cette zone à la fois attractive et fragile : maintenir la qualité des paysages et la biodiversité des espaces tout en permettant les activités touristiques. Depuis 2014, nous avons ensemble, avec la participation des étudiants en BTS Gestion et Protection de la nature de Kerplouz, renforcé les cordons dunaires des plages de Kernevest et de Men er Beleg, agrandi le linéaire de protection du sous-bois de Keryondre afin de favoriser la repousse et la régénération des essences. Les chantiers d'insertion d'AQTA ont réalisé les abattages à Keryondre, au bois d'Amour ainsi qu'à Men er Beleg. Le bois est alors broyé et utilisé pour l'alimentation de la chaudière de la piscine Alré'O.

En projet : L'aménagement de jardins familiaux par la commune.





Créé en 2016, cet événement phare remporte dès sa première édition un vif succès. Cette année, ce sont plus de 40 auteurs qui vous attendent pour un moment d'échanges et de convivialité.



Après une première édition plus que réussie (1500 visiteurs), nous vous donnons rendez-vous le 27 janvier prochain pour encore plus de surprises, de nouveaux jeux et de découvertes !



Mairie :

Lundi - Mercredi - Vendredi
 9h / 12h- 13h30 / 17h30
 Mardi - Jeudi : 9h / 12h
 Tél : 02 97 30 07 00
 contact@stphilibert.fr
www.saintphilibert.fr
www.facebook.com/mairie-de-Saint-Philibert

Agence Postale :

Lundi : 13h30 / 16h30
 Du mardi au vendredi : 9h / 12h
Levée du courrier : 15h15 et samedi 12h
 Tél : 02 97 55 03 93

Médiathèque/Ludothèque :

Mardi / Vendredi : 15h30 / 18 h30
 Mercredi : 9h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30
 Samedi : 10h / 12h30 - 13h30 / 16h
 Tél : 02 97 30 08 08
 mediatheque@stphilibert.fr

N° Urgence :

Gendarmerie : 17
 Sapeurs-Pompiers : 18
 SAMU : 15

Police Municipale : 06 60 37 48 55

Permanence élus :

M. Le Maire sur rendez-vous
Urbanisme / Travaux / Mouillages
 sur rendez-vous
Finances : Jeudi 10 h - 12 h
Communication / Culture / Aff. Scolaires
 Lundi 10 h - 12 h
Tourisme / Patrimoine / Associations
 Lundi 10 h - 12 h
CCAS : Jeudi 10 h - 12 h
Environnement : Vendredi 10 h - 12 h